

CODE UE : 1083 – LUCANE CERF-VOLANT - *LUCANUS CERVUS*(L., 1758)

Annexe II de la directive Habitats, Faune, Flore, Annexe III de la Convention de Berne.

Répartition géographique

Son aire de répartition s'étend sur l'Europe moyenne, depuis le nord de la péninsule ibérique jusqu'au sud de la Suède. Au sud-est, il atteint la mer Caspienne et le Proche-Orient. Il est présent dans toute la France. Cette espèce qui semble assez commune en Bretagne est irrégulièrement notée par les observateurs.

Figure 76 : Lucane cerf-volant



Population dans le site

L'espèce est recensée en dehors du périmètre Natura 2000, mais à proximité immédiate sur la commune de Surzur.

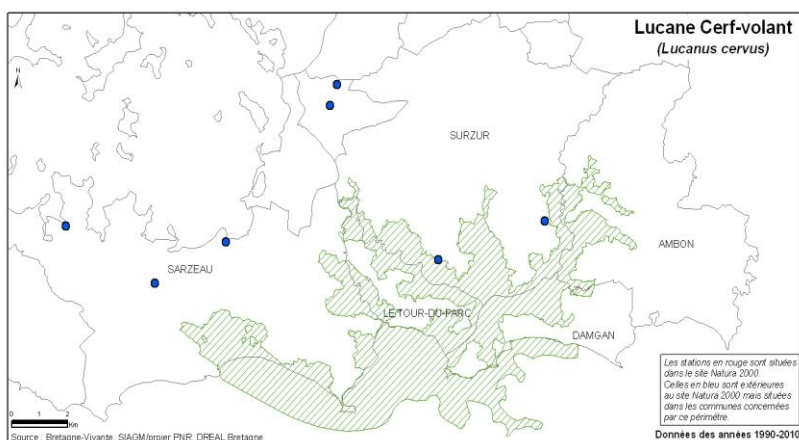


Figure 77 : Répartition du Lucane cerf-volant

Caractères biologiques

Le Lucane cerf-volant est le plus grand coléoptère d'Europe. La durée du cycle de développement de cette espèce est de quatre à six ans, voire plus. Les œufs sont déposés à proximité des racines au niveau de souches ou de vieux arbres. La larve est saproxylophage. Elle consomme le bois mort, se développant dans le système racinaire, mais aussi les souches et les cavités des arbres. Il est difficile d'observer des larves de dernier stade. Elle construit dans le sol, à proximité du système racinaire, une coque nymphale constituée de fragments de bois agglomérés avec de la terre ou constituée simplement de terre. Elle se nymphose à l'automne. La période de vol des adultes mâles dure essentiellement de mai à juillet. Ils sont alors très visibles par leur vol crépusculaire à la recherche des femelles. Ces dernières, erratiques, à la recherche de souches, sont encore visibles jusqu'en août.

Habitat de l'espèce

L'habitat larvaire du lucane est le système racinaire de souche ou d'arbres dépérissant. Le lucane fréquente tous les types de boisements feuillus, notamment le bocage où les arbres creux fournissent de nombreux gîtes larvaires, et les parcs de châteaux ou urbains. Essentiellement liée aux chênes (*Quercus*), on peut les rencontrer sur un grand nombre de feuillus, Châtaignier (*Castanea sativa*), Merisier (*Prunus avium*), Frêne (*Fraxinus excelsior*), Peuplier (*Populus sp.*), Aulne (*Alnus sp.*), Tilleul (*Tilia sp.*), Saule (*Salix sp.*), rarement des conifères.

Écologie

Le lucane a une place importante dans les écosystèmes forestiers de par son implication majeure dans la décomposition de la partie hypogée des arbres feuillus.

Menaces potentielles

Cette espèce semble en déclin au nord de son aire de répartition, particulièrement aux Pays-Bas, au Danemark et en Suède. Actuellement cette espèce n'est pas menacée en France et est jugée trop commun en France pour être déterminant dans le choix d'un Site d'Intérêt Communautaire. Néanmoins la disparition du maillage bocager, et les méthodes de gestion des boisements et haies consistant à éliminer tout les bois morts peuvent constituer des menaces potentielles.